

Sous la direction de
Jean-Didier VINCENT

■ **David MASCRÉ** p.2

Dresser un état des lieux
de l'enseignement supérieur
et de la recherche

■ **Bernard MEUNIER** p.3

La recherche française :
visions contrastées du passé
et propositions pour l'avenir

■ **Pierre SAGET** p.5

Les causes structurelles
de la crise

■ **Michel ROCARD** p.7

Conditions d'un renouveau
de l'Université française
et de son administration

■ **Jacques VAUTHIER** p.8

Gagner la course à
l'intelligence

■ **Dominique LECOURT** p.10

Université et recherche :
assumer notre histoire pour
mieux préparer le futur

■ **ACTUALITÉS** p.12

■ **NOUS CONTACTER** p.12

■ Éditorial

Recherche et enseignement supérieur : un couple en crise

Il paraît que la recherche et l'enseignement supérieur – on devrait utiliser un seul mot pour désigner les deux termes tant ils sont inséparables – sont peut-être l'aune à laquelle se mesure désormais la grandeur d'une nation, comme jadis la puissance de son armée. Si cela était vrai, il conviendrait de décréter une mobilisation générale pour la recherche et l'enseignement supérieur. On en est loin. Car, après les orages de 2004 et les cris pathétiques de « Sauvons la recherche », le calme s'est installé à nouveau. La recherche et l'enseignement supérieur fonctionnent au meilleur niveau moyen de rendement que leur permettent l'archaïsme de leurs structures et le système de castes qui les dirige. La période du « ça ne va pas si mal que ça » s'installe doucement.

En organisant le 3 juin 2004 un colloque international intitulé « Recherche européenne : vers l'excellence scientifique et la croissance », la Fondation pour l'innovation politique a montré dès sa création la priorité qu'elle accordait à la recherche. L'étude comparative des institutions académiques de recherche réalisée à l'initiative de la Fondation par Philippe Pouletty, conseiller à la Fondation, et ses collaborateurs, démontre la faiblesse relative des équipes françaises, notamment en termes de rendement, apprécié par le coût d'un article *princeps*. À la suite de cette initiative, notre groupe « Recherche et innovation » a poursuivi l'analyse et proposé des solutions, dont la plus consensuelle désignait l'Europe comme voie de sortie pour la crise française de la recherche et de l'enseignement supérieur. Nous reviendrons sur ce problème spécifique de l'Université européenne dans une autre *Lettre*.

La Fondation continue à faire œuvre utile en rencontrant un nombre représentatif des principaux acteurs du système, qu'il s'agisse d'universitaires, d'administrateurs ou de chercheurs en activité. Nous avons considéré que recherche et enseignement ne pouvaient être séparés, et ce dès le lycée, les premiers cycles universitaires et les classes préparatoires.

Jean-Didier VINCENT

Membre de l'Institut (Académie des sciences),
membre du directoire de la Fondation pour l'innovation politique.



■ David MASCRÉ

Docteur en mathématiques, docteur en philosophie et en histoire des sciences, chargé de mission au ministère des Affaires étrangères, consultant de la Fondation pour l'innovation politique.

Dresser un état des lieux de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les événements récents l'ont montré : nos sociétés européennes traversent une crise qui n'est pas seulement une crise sociale et institutionnelle, mais d'abord une crise d'identité. Cette crise de l'identité nationale et européenne est en réalité le reflet d'une crise de la transmission. Elle ne touche pas simplement notre rapport à l'histoire, mais aussi, plus profondément, notre rapport aux sciences, aux arts, à la culture et aux valeurs que celle-ci porte. Elle touche globalement notre rapport au savoir. Elle nous renvoie par là même au mode par lequel s'établit et s'instaure notre rapport au savoir, à ce lieu où s'accomplit en propre et de manière éminente l'acte de la transmission : l'Université et la recherche.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si la crise de la recherche, qui couvait depuis près de vingt ans, est survenue au moment même où se déchirait le pacte républicain et où surgissaient dans le corps national les premières tensions communautaristes. Longtemps tenu en lisière, l'enseignement supérieur n'est pas un endroit « hors monde ». Il est un révélateur des tensions et des blocages qui traversent la société. L'examiner dans son fonctionnement et dans sa structuration organique, c'est se donner les moyens de repenser les problèmes qui se posent à nous et la manière de les surmonter. D'où l'intérêt, aujourd'hui, d'une enquête sur l'enseignement supérieur et la recherche. L'objet déterminé, reste à fixer la méthode.

Là encore, peu de choix : pour comprendre la recherche et le système de l'enseignement supérieur, il n'est d'autre voie, en première approche, que d'interroger ceux qui en sont les acteurs. Le métier

de sondeur ne s'improvise pas. Il suppose une parfaite connaissance de ce qui constitue la réalité de l'objet sondé. Comment parler de l'Université et de la recherche si l'on n'a pas soi-même vécu, éprouvé dans sa chair la réalité d'un parcours universitaire, les affres de la recherche, les heurs et malheurs du système universitaire français ? Comment établir avec l'interlocuteur un dialogue en profondeur si l'on ne lui manifeste pas, au fil de l'entretien, une connaissance intime du sujet ? L'intimité est ici une clé pour aborder le problème, d'autant plus utile qu'elle n'est pas nécessairement synonyme d'intériorité. Il est souvent plus facile de parler d'un sujet lorsque l'on n'est pas soi-même impliqué dans sa formulation ou dans sa mise en situation. Le parti que nous avons pris, tant dans la construction de ces entretiens que dans leur conduite, a, dans la mesure du possible, toujours été celui de la neutralité, de l'objectivité et de l'extériorité.

Les différents entretiens que nous avons pu rassembler s'en ressentent sans doute par la franchise de leurs analyses et la liberté de leur ton. À l'heure où la France s'apprête à devoir relever des défis colossaux (celui de l'enseignement supérieur en est un, indissolublement lié à celui de l'intégration et de la redéfinition de ce qui nous constitue comme Français), il nous a semblé qu'il était nécessaire de quitter la langue de bois et de dire les choses telles qu'elles paraissent être – et telles qu'elles sont peut-être.

En matière d'enseignement supérieur comme dans d'autres domaines, seule la vérité pourra nous rendre libres. Libres d'aborder sans fard ni tabou les échecs passés, libres de concevoir des solutions adaptées aux problèmes présents, libres d'anticiper ceux à venir et de nous donner ainsi les moyens de relever les défis de demain.



■ Bernard MEUNIER

Président du CNRS, membre de l'Académie des sciences, professeur de chimie à l'École polytechnique.

La recherche française : visions contrastées du passé et propositions pour l'avenir

On a beaucoup parlé, ces dernières années, d'une crise de la recherche française sans s'intéresser suffisamment au détail de cette situation. L'observation attentive des faits montre qu'en l'occurrence, la situation est singulièrement contrastée. À l'évidence, il y a un certain nombre de choses qui ne fonctionnent pas bien dans le système de recherche français. Les pesanteurs administratives, l'insalubrité de certains locaux dans lesquels se font quotidiennement l'enseignement et la recherche en sont autant d'exemples. De même, la précarisation de l'emploi des jeunes chercheurs, la multiplication des solutions de « bricolage » conçues pour aider les chercheurs en fin de thèse (création de demi-postes d'ATER, passages par l'ANPE, post-doctorats prolongés, parcours du combattant des candidatures aux postes de chargé de recherche et de maître de conférences) sont autant de tares qu'on ne saurait cacher, et qui n'ont pas contribué à renforcer l'image de la recherche et de l'enseignement supérieur auprès des jeunes et du grand public.

Mais ces difficultés ne doivent pas occulter le fait qu'il existe en France d'excellentes équipes de recherche, appréciées sur le plan national et international, et souvent trop peu reconnues en interne. Quand on regarde la réputation d'un établissement comme le CNRS, on s'aperçoit qu'elle est meilleure au plan international qu'au plan national. À lire un certain nombre de rapports, on a le sentiment que le CNRS ne sait pas faire de recherche interdisciplinaire ou multidisciplinaire. Pourtant, quand on regarde les articles les plus cités par les bases de données bibliométriques internationales, on s'aperçoit que les meilleures recherches du CNRS se font à la fois dans les disciplines spécifiques et en interface de plusieurs disciplines, dans des domaines interdisciplinaires.

Le problème français tient en réalité à une incapacité à repérer, évaluer et reconnaître la qualité de

cette recherche faite par un certain nombre d'équipes, par peur de froisser les autres et de devoir établir des hiérarchies objectives. Fait caractéristique, l'observatoire des sciences et techniques, lorsqu'il publie des rapports complets sur l'état de la recherche en France, propose des tableaux statistiques qui, pour beaucoup, ne sont jamais que des moyennes – et qui, de ce fait, ne permettent pas d'identifier les meilleurs. La logique de l'administration française est celle de la moyenne et de l'uniformité. La logique de la recherche internationale est celle de la compétition et du classement. De là sans doute un problème de visibilité de la recherche française que l'on retrouve dans pratiquement tous les classements internationaux. Il ne suffit pas de se récrier contre ces classements, sous le prétexte qu'ils ne mesureraient pas un certain nombre de points, il faut aussi s'interroger sur les moyens de mieux promouvoir des éléments porteurs et constitutifs de la recherche comme la créativité, l'excellence, l'ouverture.

Les autres universités européennes s'y préparent déjà. Nous ne saurions, nous Français, rester à l'écart de ce mouvement. La recherche est un domaine extrêmement riche et complexe que la globalisation a gagné beaucoup plus rapidement que d'autres, et où les problèmes se jouent à un niveau qui n'est ni local, ni régional, ni même national, mais proprement international.

Ces stratégies nouvelles nous obligent à repenser la politique européenne de la recherche. Pendant un temps, celle-ci avait pour principale préoccupation d'aider tout le monde de la même façon, de structurer l'espace européen de la recherche en considération d'impératifs de solidarité géographique ou économique. Je crois que cette période est passée, et qu'il faut désormais réfléchir à la structuration de grands centres d'excellence européens, centres auxquels tous les chercheurs européens compétents pourraient avoir accès. Le CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire) nous en fournit un brillant exemple dans le domaine de la physique des particules. Il faut repro-

duire ce schéma dans d'autres domaines : en biologie, en médecine, en chimie. Quand on regarde ce que va être l'enjeu de l'arrivée, demain, de certains nouveaux virus, on pourrait imaginer que l'Europe se préoccupe d'avoir des programmes de vaccinations contre ces virus, des programmes de chimie thérapeutique contre ces virus. Nous sommes là en présence de grands enjeux politiques et sociaux qui sont aussi des enjeux mondiaux. Il y aurait là place pour une politique européenne ambitieuse et d'envergure, pensée dans le cadre d'une compétition qui, en matière de recherche, est internationale.

L'autre axe sur lequel pourrait s'articuler une politique européenne de la recherche serait le renforcement des partenariats entre recherche publique et privée, et l'encouragement de la recherche et de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises, notamment par le biais d'incitations fiscales. Sur ce plan, il convient d'être clair : la création d'emplois est liée à l'innovation, qui elle-même dépend directement de la qualité de la recherche fondamentale. De ce point de vue, l'Europe n'a pas trente-six solutions. Ce sont des meilleurs laboratoires de recherche fondamentale que viendront les meilleurs chercheurs capables de s'engager sur la création d'emploi ou de travailler dans des entreprises de haut niveau orientées vers l'innovation. Quand on regarde, aux États-Unis, la carte de l'innovation pour tout ce qui est lié au développement de la recherche amont et à celui de la recherche aval, on s'aperçoit que cette carte coïncide exactement avec celle qui mesure la qualité de l'enseignement supérieur américain. Il y a donc une solidarité indissoluble entre la constitution de pôles de recherche de pointe et l'émergence de zones de croissance à fort pouvoir innovant. Chinois, Indiens et même Européens ne raisonnent pas autrement. Autour de certaines grandes universités européennes, comme Munich ou Cambridge, sont en train de se constituer des pôles technologiques de pointe qui sont autant de moteurs économiques de ces régions. Sur ce point, la France pas plus que l'Europe n'ont le choix. Il existe un standard international éprouvé autour duquel il nous faudra bien nous positionner.

Toute pratique de la recherche fondamentale de qualité conduit un jour ou l'autre à une innovation. Aujourd'hui, c'est la règle. Cela peut être demain

notre porte de salut. Faute d'engager ce type de solution, la France risque fort de connaître des difficultés insurmontables. Nous ne pourrions pas longtemps demeurer dans une situation où la jeunesse a la possibilité de s'informer, en temps réel, sur ce qui se passe en dehors de la France, et où nous sommes incapables de prendre en main certains problèmes et d'y apporter des solutions.

Si nous tardons trop, nous connaissons une situation analogue à celle dans laquelle se sont retrouvés il y a quelques décennies certains pays ou certaines zones de l'Europe dans lesquels on votait avec ses pieds. Le risque est réel de voir la France devenir une terre de formation puis d'émigration pour une élite intellectuelle et scientifique. Si les jeunes n'ont pas la possibilité de réaliser les projets qui les poussent à rester sur place, nous nous retrouverons dans une situation similaire. Au moment de la montée en puissance du national-socialisme en Allemagne, l'Europe centrale a fourni aux États-Unis les bataillons d'universitaires et de chercheurs qui ont permis à ce pays de conquérir sa puissance actuelle, et de rattraper le retard qu'il comptait alors sur le système universitaire européen. Il ne faudrait pas que nous nous retrouvions dans une situation semblable – très différente, certes, au plan du contexte idéologique et historique –, mais dans laquelle nous assisterions à une paupérisation progressive de notre offre vis-à-vis de la jeune génération. D'autant que cette pénurie d'offre touche en premier les éléments les plus brillants de cette génération. Or, en matière de recherche, une publication n'est pas égale à une autre, un chercheur n'est pas égal à un autre. Quand vous perdez les plus brillants, quel que soit le nombre de chercheurs qui restent dans le pays, c'est la sève même du pays qui s'en va. Et c'est là un vrai problème. Il nous faut rester dans le flux d'accueil de chercheurs très brillants, d'échanges de chercheurs très brillants, mais dans des flux qui soient équilibrés – pas dans des flux exclusivement à sens unique. Un pays dynamique se juge à sa capacité de prendre à bras-le-corps les problèmes, même les plus difficiles. Si nous refusons de les prendre en compte, nous connaissons un affaiblissement permanent, à la fois de la pensée et de l'action.



■ Pierre SAGET

Secrétaire général du Conseil d'analyse de la société, ancien conseiller auprès du ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, inspecteur général de l'Éducation nationale.

Les causes structurelles de la crise

La recherche française est aujourd'hui incontestablement en crise. Il s'agit d'abord d'une crise d'organisation et de structuration, plutôt que d'une crise de la recherche elle-même. La structuration actuelle de la recherche française est héritée de l'immédiat après-guerre. Elle a très certainement eu des effets positifs considérables au moment de sa mise en place, mais aujourd'hui elle ne répond plus à la réalité des défis internationaux. Le formidable développement, depuis près de quarante ans, des centres de recherche au sein des universités, la remise en cause du monopole des grands organismes sont autant d'éléments qui ont profondément bouleversé le paysage institutionnel français de la recherche. Ils nous obligent aujourd'hui à réfléchir à une réorganisation profonde de l'ensemble du système. Nous n'y sommes pas parvenus jusqu'à présent, faute d'avoir pu lever un certain nombre de blocages institutionnels liés tant aux règles législatives qu'aux habitudes de recherche ancrées dans la pratique française et aux inquiétudes des chercheurs.

Qu'est-ce que la vie des chercheurs aujourd'hui ? Peut-on raisonnablement leur demander tout à la fois de découvrir, d'inventer, de diffuser, d'expliquer leurs théories et de gérer des budgets ? Comment vont-ils répartir leurs tâches au fil de leur carrière ? Si nous souhaitons que les chercheurs soient pleinement responsables dans chacune de leurs activités, sans sacrifier en aucune manière la recherche fondamentale, il faut que nous puissions leur offrir réellement la possibilité de développer des contrats, d'obtenir des brevets, d'en retirer les dividendes, et par-dessus le marché d'être capables de gérer tout cela. Que ce travail se fasse dans la synchronie ou dans la diachronie ! Soyons lucides ! Un chercheur est d'abord et avant tout un être humain qui connaîtra comme chacun d'entre nous les âges de la vie : celui de l'action créative d'abord, ensuite celui de l'animation d'équipes, puis celui de la gestion des

programmes et des équipes de recherche, enfin, celui de leur pilotage et de leur orientation. S'il peut être exagéré ou déraisonnable de lui demander d'assumer tout cela en même temps, il est sûrement sain et souhaitable de lui donner les moyens de piloter chacun de ces aspects aux différents moments de sa carrière. Une telle diversité non seulement n'ôterait rien à la carrière de chercheur, mais au contraire la revitaliserait, sans sacrifier en rien la recherche fondamentale.

Réfléchir à la carrière des chercheurs, c'est aussi poser la question de leur mode de recrutement et de leur évaluation. Peut-on être chercheur à vie, faut-il privilégier l'alternance entre recherche et enseignement, les critères peuvent-ils être identiques en sciences comme en sciences humaines et sociales, jusqu'à quel point faut-il développer l'évaluation externe ? Les réponses varient, tant en fonction des situations que des disciplines. De fait, combien de réformes successives des modalités de recrutement et d'évaluation depuis ces dernières années ? A-t-on jamais été satisfait d'une manière ou d'une autre ? Syndicalisation, politisation, localisation, insertion dans un réseau sont autant de critères qui ont été l'un après l'autre avancés pour expliquer le fonctionnement du recrutement et dénoncer ses vices éventuels. À l'évidence, il faut procéder à une remise à plat et réfléchir au point d'équilibre optimal entre le local, le national et l'international. Sans doute est-il nécessaire de mettre à contribution les chercheurs pour déterminer quelle serait la meilleure solution. Mais peut-être faut-il également tenir compte des propositions faites par les uns et par les autres, depuis vingt ans.

La politique française de la recherche est aujourd'hui confrontée à un quadruple défi :

- assurer le renforcement de la recherche en vue de promouvoir le développement du pays ;
- instaurer une organisation performante de la recherche sur la base d'un accroissement des échanges entre l'Université et la recherche ;
- promouvoir dans l'entreprise la reconnaissance de l'importance de la recherche ;

– assurer à la recherche française un financement effectif et pérenne et rémunérer les chercheurs de manière satisfaisante.

La crise de la recherche n'échappe pas aux dimensions symboliques et de représentation. Le temps est passé où Henri Poincaré et Marcellin Berthelot pouvaient être célébrés comme des génies français et recevoir l'hommage de funérailles nationales. Aujourd'hui, dans la conscience des peuples aussi bien que dans celle des élites, la science est moins associée à l'idée de progrès qu'à celle de risque.

Il y a quinze ans encore, dans la hiérarchie des classes préparatoires, taupins et khâgneux se partageaient la couronne loin devant les préparatoires aux écoles de commerce. Aujourd'hui, nombre d'élèves de classes préparatoires ne rêvent plus de faire Ulm ou Polytechnique, mais HEC ou l'ESSEC. Le culte de l'argent triomphe en même temps que celui de la facilité. Avec lui disparaissent les repères qui faisaient, il y a trente ans encore, la culture du service de l'État. Dans les années 1970, il paraissait impensable qu'un jeune énarque allât directement dans le privé. Un tel choix eût été perçu comme une trahison de sa mission, et le pantouflage n'était tolérable qu'en fin de carrière. Aujourd'hui, combien d'élèves de Polytechnique et de l'ENA, parmi les mieux classés, partent directement dans le privé ? Par-delà la question des chercheurs, ce à quoi nous assistons est une crise de la fonction publique et de la représentation symbolique qui s'y attache. Dans cette crise, il est évident que les chercheurs ne sont pas les plus favorisés.

À travers cette crise de la représentation, ce qui se joue, c'est aussi la question de la méritocratie et la possibilité de remettre en marche l'ascenseur social. Ne nous voilons pas la face ! La « reproduction » dénoncée dans les années 1960 par Pierre Bourdieu a fait, si l'on peut dire, des progrès.

De plus en plus aujourd'hui, ce phénomène de reproduction s'inscrit dans la parentalité : on est « fils ou fille de » ; on a d'autant plus de chance d'être polytechnicien, normalien ou énarque que papa ou maman sont déjà passés par là, voire avant eux grand-papa, mais plus rarement grand-maman. Les enfants sont programmés pour devenir ce que leurs parents sont. De ce point de vue, le système français de recrutement des élites est à l'évidence bloqué. Si l'on veut élargir le vivier, il faut valoriser une offre de formation

plus diversifiée. C'est aussi l'enjeu de la réforme, jusqu'à présent introuvable, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il ne s'agit pas de supprimer les grandes écoles, mais de les ouvrir et de mieux les articuler avec l'ensemble du potentiel de formation, tout d'abord avec les universités.

Cela passe par la constitution de pôles d'excellence, la mise en place de rapprochements, le développement de recherches conjointes, la création de structures tout à la fois plus souples et plus amples. Dès 2002, le ministère de l'Éducation nationale avait travaillé sur un projet de loi qui, s'il n'a pas abouti, comportait deux ou trois idées-forces :

- renforcer réellement l'autonomie des universités ;
- globaliser les budgets ;
- permettre une mutualisation susceptible d'aboutir à terme à la formation d'établissements à l'assise plus large ;
- permettre la création et la constitution de fondations susceptibles d'alimenter les pôles universitaires ainsi constitués.

Les avantages de l'autonomie accrue des universités sont incontestables : définir clairement une politique de l'Université, être entièrement et fortement responsable des choix que l'on y fait, permettre une gestion au plus près des étudiants et des enseignants, développer les partenariats dans toutes les disciplines... Certes, un tel choix comporte des risques : les inévitables conflits qui continueront d'exister entre les différentes structures universitaires, la tentation d'une politisation ou d'une syndicalisation accrues... Ces inconvénients seront d'autant moins à même de contrebalancer les avantages d'une plus large autonomie que la responsabilisation entraînera nécessairement avec elle un surcroît d'engagement des chercheurs et des enseignants, dans la mesure où l'Université deviendra à nouveau un véritable enjeu politique et institutionnel. Les différentes positions prises par les présidents d'université depuis maintenant dix ans vont dans ce sens. Toutes montrent qu'une volonté existe de prendre à bras-le-corps le problème de l'Université et d'assumer l'incontournable surcroît de responsabilité qu'accompagnerait son indispensable autonomisation.

L'avenir n'est sans doute pas tout tracé, mais les défis sont déjà là, et il est plus qu'urgent de les relever.



■ **Michel ROCARD**

Ancien Premier ministre, il est député au Parlement européen, membre de la commission des Affaires étrangères.

Conditions d'un renouveau de l'Université française et de son administration

Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, le système français de l'enseignement supérieur est l'héritier d'une histoire complexe qui explique pour partie sa structure hétérogène et éclatée. À côté de l'Université, pilier historique de notre système d'enseignement supérieur, prospère d'un côté le système des grandes écoles, d'un autre le système des grands organismes de recherche. La difficulté de tout responsable politique est de faire vivre en harmonie ces différents systèmes en s'assurant tout à la fois de la qualité de leur production, de leur nécessaire synergie et de leur effective complémentarité. Tâche d'autant plus difficile que ces systèmes, auxquels échoient théoriquement des missions scientifiques bien distinctes, entrent souvent en compétition les uns avec les autres. Ainsi de l'Université, dont la vocation de promotion de la recherche par l'enseignement est concurrencée en amont par les classes préparatoires, en aval par les grands organismes de recherche. Les premières la privent à l'entrée d'une part non négligeable de ses effectifs, tandis que les seconds se voient parfois confier la responsabilité de gérer la recherche en son sein. On comprend que dans ces conditions elle ait du mal à remplir sa double mission, tout à la fois qualitative et quantitative, d'accueil du plus grand nombre et de formation à une recherche de pointe. Par-delà les questions de financement que le contexte européen amènera inévitablement à poser à nouveaux frais, la solution passe certainement par une remise à plat de notre système d'enseignement supérieur en même temps que par un progrès massif de la qualité de l'enseignement dans les universités.

Soyons clairs ! Il n'y aura pas d'accord du système décisionnel français, qui est un système de caste, si l'offensive pour faire remonter en puissance l'Université commence – avant même que l'on ait vérifié

la qualité des résultats qu'était en mesure de produire l'Université – par une mise en question, voire par une déstabilisation de la seule institution qui fonctionne aujourd'hui correctement, à savoir les grandes écoles. Dans le système institutionnel français, les grandes écoles sont une nécessité. Elles seules en effet sont à même de fournir chaque année les bataillons de cadres, d'ingénieurs et de hauts fonctionnaires dont le pays a besoin.

Cela ne veut naturellement pas dire que le système de notre enseignement supérieur ne mérite pas d'être remis à plat et, sur certains aspects, repensé de fond en comble. Cette nécessité se fait d'autant plus vivement sentir que l'Université subit, dans son fonctionnement même, une double ponction. À l'entrée, d'une part, dans la mesure où un grand nombre de bacheliers s'inscrivent dans des classes préparatoires aux grandes écoles qui, s'ils intègrent, les conduiront à ne jamais fréquenter les bancs de l'Université. À la sortie, d'autre part, dans la mesure où le CNRS, l'INSERM, l'INRA et les grands organismes de recherche drainent ce que l'Université a produit de meilleur, s'accaparent ainsi le gros des bataillons de chercheurs initialement formés par l'Université. Au total, cette situation conduit à une double fragilisation des universités françaises. Peu à peu se sont installées des solutions bancales, comme celle consistant, par une forme de détournement du fonctionnement des organismes, à faire gérer la recherche des universités par le CNRS. Ces solutions provisoires ont pu avoir un temps leur légitimité, elles ne sauraient devenir la règle. *A fortiori* dans une situation où la centralisation excessive de la recherche française conduit à s'interroger sur les missions et la vocation même du CNRS.

Il me souvient avoir entendu mon père, Yves Rocard, déclarer qu'il était favorable à la suppression du CNRS. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles, je pense, il n'a jamais été élu membre de l'Académie des sciences. Sans doute ce propos doit-il être replacé dans son contexte, celui de l'avant-guerre, mais il montre combien est pressante, à toute

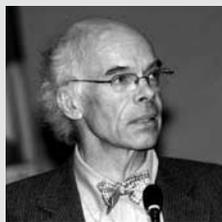
époque, la nécessité de s'interroger sur la qualité et le fonctionnement de nos organismes d'enseignement et de recherche.

Cela passe naturellement par un changement de structure, mais aussi par un changement de culture, particulièrement au niveau des relations entre universitaires et administratifs. À ce stade, il est clair qu'un bilan des responsabilités des dysfonctionnements récents est nécessaire. Sans doute l'administration des universités reste-t-elle marquée par une certaine lourdeur, qu'illustrent les délais nécessaires à l'obtention d'autorisations de mission ou les déblocages de crédits souvent trop tardifs. Mais derrière tout cela, il n'y a pas qu'une attitude tatillonne et bureaucratique. Administrer est un métier : un métier pointu, difficile, qui a ses techniques. L'une des sources du mal français est que trop souvent médecins, juges, diplomates et, dans une moindre mesure, universitaires ont considéré qu'il était inadmissible pour eux, pour leur dignité, d'être administrés par des gens qui n'avaient pas leurs mêmes grades et diplômes. Aussi longtemps que ceux-ci ne respecteront pas les directeurs généraux, les chefs de service administratifs, formés comme tels et sachant administrer, il ne se passera rien. Il faut dénoncer cela. C'est un problème de culture du monde universitaire par rapport à l'administration. Avant d'espérer pouvoir changer quoi que ce soit, il est nécessaire de changer cette culture fondée sur le mépris et la méfiance réciproques. À la culture de la défiance, il faut substituer une culture de la confiance.

Une solution pour améliorer les choses pourrait

consister à confier à nos universités la responsabilité de leurs biens. Nos universités n'ont pas de patrimoine. Or il serait essentiel qu'elles en aient un. Sans leur demander de se transformer en agences d'investissement, il serait bon qu'elles puissent se voir confier la responsabilité de gérer leur propre patrimoine, afin d'apprendre par là à placer leur argent, à s'occuper de leur bien, à se valoriser par des contrats. Cet apprentissage de la responsabilité serait d'autant plus précieux qu'il serait en même temps un apprentissage de l'autonomie. Non point que celle-ci règle tout. Mais parce qu'en des temps de redéfinition du périmètre d'intervention de l'État, le renouveau de l'Université passe aussi par le fait, pour son personnel, d'assumer ses charges et ses responsabilités. Dans un État moderne, la culture de la responsabilité n'est pas un luxe, elle est un devoir.

La question de l'enseignement supérieur nous engage de ce point de vue dans une triple bataille. Une bataille pour la recherche conçue non pas comme un combat pour le corporatisme universitaire, mais comme un volet d'une immense bataille pour le service public, dont le service public de la recherche, dans la philosophie sociale et dans les budgets tant nationaux qu'euro-péens. Une bataille pour l'Europe, conçue comme espace naturel d'expression de la recherche, ce qui suppose d'accepter de lui consacrer un véritable budget. Une bataille pour faire changer l'esprit corporatiste et juridico-maniaque des enseignants-chercheurs français, et pour les encourager à devenir gestionnaires de leur propre diversité.



Tous droits réservés

■ Jacques VAUTHIER

Professeur de mathématiques à l'université Paris-VI, il est chargé de mission pour les TIC pour les enseignements supérieurs à l'international à la DGCID du ministère des Affaires étrangères, et chargé de mission auprès du président de l'université Paris-X pour les sciences. Ancien directeur de l'Eifad-CNED et de l'UFR de mathématiques de l'université Paris-VI, il a également été chargé du département de l'industrie de la connaissance à l'agence ÉduFrance.

Gagner la course à l'intelligence

La fuite des chercheurs français à l'étranger n'est pas un fantasme : elle est une réalité qu'il convient de considérer en face. Des salaires indignes, une dégradation constante des conditions de travail et surtout une perte de conscience dans la population et au niveau

politique de ce que constitue la nature même de la recherche et de la qualité d'effort qui s'y attache, sont autant de causes qui expliquent cet inquiétant exode. Cette situation est d'autant plus dommageable qu'il continue d'exister en France d'excellents centres de recherche et de magnifiques chercheurs. Il convient de s'appuyer sur ce socle pour retourner la tendance et inverser les flux.

La revalorisation des salaires, mais aussi l'organisation du retour en France – *via* des encouragements matériels et des incitations fiscales – des meilleurs chercheurs expatriés constituent de ce point de vue une priorité. Tant que l'on n'aura pas à la fois une politique d'excellence, de valorisation des meilleurs, de compétition – car le domaine de la recherche est un domaine de compétition par excellence –, la recherche française restera au milieu du gué, et les chercheurs français demeureront enfermés dans une sorte de *no man's land* où ils continueront à discuter gentiment entre eux. La solution passe par le rétablissement d'une authentique méritocratie et par la remise en cause d'une structure de pilotage de la recherche beaucoup trop uniformisante. Qu'on le veuille ou non, la méritocratie est inscrite dans le fonctionnement même de la recherche. Au niveau international, elle est même la règle. Rien ne le montre mieux que les déviances auxquelles elle donne lieu lorsque cette règle n'est plus respectée. L'affaire Montagnier l'a montré : une nation qui ne défend pas ses chercheurs court à tout moment le risque de voir leurs découvertes copiées et leurs brevets pillés.

Il ne s'agit pas d'une simple émulation, mais d'une authentique course à l'intelligence dont les effets se traduisent immédiatement en termes de compétition économique. Pour être les premiers, les gens sont prêts à tous les coups. Pourquoi le sont-ils ? Parce qu'il n'y a rien de plus précieux que la découverte. Et que dans la découverte, ce qui est le plus cher, ce sont les idées.

Le drame de la recherche, c'est que son temps n'est ni celui du politique ni celui du médiatique, et que ses règles ne sont pas celles de l'égalitarisme démocratique. Qu'on le veuille ou non, la recherche internationale est une compétition qui est massivement sélective. Il n'y a pas 36 000 Einstein, 36 000 Schrödinger ou 36 000 Crick et Watson. Accepter ce fait, c'est comprendre le caractère par nature stratégique de la recherche. C'est par suite se donner les moyens d'aider les meilleurs, c'est-à-dire d'abord ceux qui sont les plus créatifs. Le mathématicien Laurent Schwarz le disait avec force : « Il existe deux types de mathématiciens, ceux qui font des théories et ceux qui démontrent des théorèmes ». Soutenir en priorité les premiers, c'est se donner les moyens d'aider les seconds à avancer à leur tour, car ce sont ceux qui font les théories qui permettent aux autres, dans un second temps, de démontrer des théorèmes. La recherche ne naît pas de rien. Elle se constitue sur un socle dont la formation nécessite plusieurs années d'investissement. Pour que des chercheurs créateurs de théorie émergent, il faut qu'existe une certaine masse critique de savoir et de matière

grise. Sans cette masse critique, il n'y a tout simplement pas de recherche de pointe. C'est là un phénomène étrange, mais que l'on ne peut que constater. Il faut qu'il y ait une densité minimale de chercheurs, une masse minimale d'intelligence pour qu'émerge à un moment ou à un autre un certain type d'intelligence capable de sortir du lot.

Les découvertes d'Einstein ne sont pas le produit aléatoire d'un concours de circonstances. Elles s'appuient sur une structure lourde, constituée à la fois par le socle des académies et des universités en place et par la réalité des découvertes mathématiques et physiques du temps. Elles s'inscrivent dans un *continuum* historique qui s'exprime lui-même à travers un certain nombre de filiations.

Le problème de la filiation, c'est que dans la recherche contemporaine, particulièrement en France, son sens a été perdu ou dénaturé. C'est le problème des modes en sciences, l'un des plus toxiques que la recherche ait aujourd'hui à surmonter. Dans nombre de disciplines, les écoles ne sont plus aujourd'hui des écoles de pensée, mais des écoles de reproduction. Dotées d'un code interne plus ou moins occulte, ces écoles sont en réalité des mafias. Si vous êtes dans l'école de monsieur Untel, et que vous faites une thèse avec monsieur Untel, vous êtes sûr qu'en sortant, vous serez nommé. Si vous êtes avec un directeur moins puissant ou que vous faites une thèse sur un sujet un peu plus original, vous pourrez faire le plus beau des chefs-d'œuvre, proposer le sujet le plus novateur qui soit, vous ne serez pas nommé. Vous serez marginalisé et même rejeté. On le voit dans les domaines scientifiques, mais aussi largement dans les domaines littéraires. C'est là un phénomène qui menace aussi bien la recherche que l'enseignement supérieur. Trop souvent, dans les commissions de spécialistes des universités, les concours de recrutement se résument à des batailles de pouvoir autour de zones d'influence, s'éloignant de l'évaluation objective des compétences du candidat. Là aussi, les phénomènes de mode jouent trop souvent, conduisant à privilégier des profils stéréotypés.

Pour parer à ces dérives, une remise à plat des systèmes de recrutement et d'évaluation paraît nécessaire. L'autonomie est à l'évidence également une solution, mais elle a une contrepartie, dont il convient d'accepter la règle : la compétition. Or qui dit compétition dit différenciation (avec constitution de centres d'excellence d'un côté, disparition ou reconversion de laboratoires d'un autre). L'autonomie, c'est la vérité des prix. Chacun sait qui est qui, qui fait quoi, et avec quelle qualité de résultat. Cela suppose un dynamisme

qui, pour être intrinsèque à la recherche, n'engage pas moins la question de la prise en charge des équipes jugées moins performantes. Il faut pouvoir aider celles qui ne font pas une recherche de pointe à continuer leur travail, les maintenir au contact des derniers résultats de la recherche pour que leur enseignement au niveau du supérieur se modifie et s'améliore.

L'Université peut de ce point de vue être le lieu d'une authentique promotion du savoir par la recherche, et non d'une simple reproduction des savoirs. On sait très bien par exemple qu'une agrégation scientifique ne vaut plus rien au bout de dix ans ; c'est la raison pour laquelle les chercheurs et les

universitaires doivent se réactiver en permanence. L'Université sainement repensée doit être le lieu du recyclage permanent et de la promotion sociale retrouvée.

Ces quelques éléments montrent la complexité du problème de la recherche et de l'enseignement supérieur : celui-ci est bien sûr un problème de financement et de surcharge administrative, mais il est aussi, plus profondément, un problème d'hommes et de culture. Derrière cette crise, ce qui se profile n'est rien d'autre que la question éthique visant à déterminer quelle place nous voulons accorder au savoir et à ceux qui contribuent à le produire : les chercheurs.



Tous droits réservés

■ **Dominique LECOURT**

Professeur d'histoire des sciences à l'université Paris-VII, membre du conseil de surveillance de la Fondation pour l'innovation politique.

Université et recherche : assumer notre histoire pour mieux préparer le futur

Malgré son ambiguïté, le mouvement des chercheurs né au printemps 2003, et piloté depuis par le comité « Sauvons la recherche », aura eu un mérite : celui d'attirer l'attention du public sur la crise que traverse la recherche française et les difficultés que rencontrent les chercheurs, tant en termes de conditions de travail que de conditions de carrière. Mais parler de crise de la recherche française n'a de sens que si l'on précise d'abord ce qu'est la recherche française. La recherche française a cette règle de s'effectuer pour une part dans le privé et pour une part dans le public. Dans le public, où se fait l'essentiel du travail de recherche, l'effort est fourni de manière partagée entre organismes de recherche et universités. Au fil du temps, malheureusement, les organismes de recherche ont progressivement asséché les universités dans leur capacité de recherche. C'est là un point essentiel qui doit nous obliger à repenser la place des universités dans le système de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je crois que tout le monde pourrait être d'accord, au moins verbalement, pour dire que

la recherche française, dans le secteur public – secteur qui a en particulier en charge la recherche fondamentale – doit aujourd'hui se réunifier dans l'Université, c'est-à-dire avec les universitaires qui ne doivent plus, comme cela a malheureusement été le cas depuis plus de trente ans – pour le plus grand malheur de l'enseignement –, être considérés comme de simples transmetteurs du savoir.

Les pays où la recherche fonctionne et où elle a le maximum d'impact économique – des rapports l'ont montré – sont ceux dans lesquels la recherche se fait dans les universités et irrigue le système d'enseignement. Certes, des efforts ont déjà été faits en ce sens : les UMR (Unités mixtes de recherche) existent. Mais leur fonctionnement n'est pas satisfaisant. Les chercheurs ont tendance à se considérer comme ayant un domaine propre et voient l'enseignement comme un dérivé secondaire qui se développe par lui-même. Je pense que du point de vue pratique il faudrait arriver à ce que les universitaires puissent faire de la recherche et que les chercheurs acceptent de faire une part de leur service dans l'enseignement. Cela peut prendre diverses formes (détachements, allers-retours...). Il faut organiser cela pratiquement. Mais cela veut dire qu'un chercheur ne pourra pas être chercheur sans effectuer un certain temps d'ensei-

gnement. De même, qu'un enseignant ne pourra pas être enseignant sans avoir les moyens d'être lui-même chercheur. Qu'il n'y ait pas à l'intérieur d'une UMR la coexistence plus ou moins pacifique de deux corps qui ne se voient pas reconnue au moins une partie de vocation commune, vocation qui doit s'établir par réciprocité en termes d'enseignement et de recherche.

Parallèlement, il faut simplifier les structures administratives qui, depuis plusieurs décennies, sont venues parasiter le fonctionnement des grands organismes de recherche. Quiconque a été membre du Comité national du CNRS peut voir qu'il s'est développé et qu'a proliféré une couche d'administrateurs de la recherche qui sont en réalité des bureaucrates, dont l'action représente pour les chercheurs une déperdition de temps, d'énergie et de crédits, et dont le pouvoir a abouti à ce que les commissions recrutent de plus en plus tardivement alors que de nombreux candidats jeunes et pleins d'idées nouvelles piétinent et s'éccœurent.

Il faut rendre à ces établissements souplesse et capacité de réaction, et profiter du renouvellement de génération qui vient pour trouver un moyen de remédier à cette situation injustifiée d'inversion totale de la pyramide des âges. La réintroduction des postes d'assistant et de maître-assistant est une solution, qui ne présume pas d'une revalorisation plus générale du statut et de la carrière d'enseignant-chercheur.

Des solutions peuvent également être cherchées à l'étranger : l'autonomisation des universités, la constitution de fondations, l'incitation au financement de la recherche fondamentale par les entreprises privées, l'harmonisation des diplômes grâce au LMD (licence-master-doctorat), l'accélération de la mobilité des chercheurs *via* la constitution d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche en sont autant d'exemples. À la condition toutefois de les intégrer harmonieusement et progressivement à ce qui constitue la tradition et la spécificité du système universitaire français.

Sortons des querelles de modèles qui n'apportent rien ! L'important n'est pas de comparer notre modèle à des modèles extérieurs – d'ailleurs souvent non transposables –, mais de prendre la mesure de ce qui nous vient de notre propre histoire. Le problème de la recherche ne pourra être véritablement pris en charge

qu'une fois replacé dans une perspective de longue durée. Nous avons une grande histoire. Nous avons une grande histoire qu'il nous faut assumer. Nous ne sommes pas un petit pays secondaire ou une puissance moyenne. Quand on commence à dire cela, on nie déjà ce qu'est la réalité de la France et de sa place historique dans le concert des nations. Nous sommes un petit pays, de puissance moyenne, mais qui a une énorme histoire. Un pays qui peut encore parler à tous, y compris et surtout dans ce domaine de la recherche. J'ai beaucoup travaillé aux États-Unis et j'ai pu y faire le constat suivant : ce que les Américains ne supportent pas de la France, c'est qu'elle ne soit pas un musée ou un lieu de pèlerinage littéraire ; c'est qu'elle soit aussi un lieu où l'on fait de la technologie et de la recherche et où il y ait encore quelques prix Nobel.

Assumer notre histoire, c'est accepter de faire le bilan de ce qui, dans cette histoire, a fonctionné ou n'a pas fonctionné. Accepter de revenir aux grands moments fondateurs que furent pour la recherche 1945 (la Libération) et 1958 (l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle). Reconsidérer les difficultés rencontrées à l'époque, analyser les solutions proposées (qu'elles aient été effectivement mises en œuvre ou finalement ajournées), conserver ce qui reste valable des impulsions données à cette époque à la recherche. Replacer en un mot la question de la recherche dans une perspective géostratégique globale, elle-même sous-tendue par une certaine idée de la France. La France comme porteuse d'une histoire et d'une mission. La France comme porteuse d'un rapport très particulier à l'histoire et à la science. Quand Valéry nous parle de l'Europe et de la France, il ne nous parle pas simplement de l'architecture politique ou institutionnelle du pays, mais d'un certain rapport du pays à la science. Le mouvement de développement de la recherche tel qu'il a été conçu en France s'est pensé dès l'origine comme une idée-force : l'idée selon laquelle toute contribution de la France à la recherche était en même temps une contribution éclairée au mouvement universel d'accroissement du savoir et par là même au bonheur de l'humanité. Je crois qu'il faut resituer le problème de la recherche dans cette perspective plus ample et plus ambitieuse. C'est là le moyen de sortir par le haut de la crise actuelle.

Actualités

Les prochaines rencontres

■ Mardi 17 janvier 2006, à 18 h 30 :
Séminaire des « Anthologistes »
Sur « l'autorité de l'État », à propos d'un texte de Thomas Hobbes, extrait de *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la République ecclésiastique et civile* (1651), sous la direction de Dominique Lecourt, professeur à l'université Paris-VII, membre du conseil de surveillance de la Fondation pour l'innovation politique.

■ Mercredi 18 janvier 2006, à 18 h 30 :
« La famille va-t-elle exploser ? »
Table ronde autour du rapport de Michel Godet et Évelyne Sullerot, *La Famille, une affaire publique* (CAE, La Documentation française, 2005), avec Michel Godet, professeur au CNAM, Évelyne Sullerot, sociologue et cofondatrice du Planning familial, Monique Sassier, inspecteur général de l'Éducation nationale et membre du conseil de surveillance de la Fondation, et Cécile Chavel, psychanalyste.

■ Mardi 24 janvier 2006, à 18 h 30 (à confirmer) :
« Les arts plastiques et le public : les raisons d'un divorce »
Table ronde autour de Jean Clair, ancien directeur du Musée Picasso, historien d'art, commissaire d'expositions (« Giacometti », « L'Apocalypse joyeuse », « L'Âme au corps », et « Mélancolie » actuellement au Grand Palais), auteur de nombreux ouvrages dont *De immundo. Apophatisme et apocatastasie dans l'art d'aujourd'hui* (Éd. Galilée, 2004).

■ Mardi 31 janvier 2006 à 18 h 30 :
« Quelles réformes pour la justice ? »
Table ronde autour de George Fenech, député du Rhône, ancien premier juge d'instruction, auteur de *Un Juge en colère* (Éd. du Félin, 2005).

Nouvelles publications

■ ÉTUDES

L'avenir de la politique européenne de défense avant et après 2013
Par Sophia Clément-Noguier (à paraître en janvier 2006)

Le concept de développement de l'Union européenne vis-à-vis des ACP : état des lieux et des débats

Par Marie André et Miniya Chatterji (à paraître en janvier 2006)



Exposition « Human Vague »

Du 15 décembre au 22 décembre 2005 se tient dans les locaux de la Fondation pour l'innovation politique une exposition d'art moderne intitulée « Human Vague ».

Cette manifestation, dont le vernissage aura lieu le 15 décembre à 18 h 30, accueille des artistes internationaux tels que Reza (Kaboul), Salustiano (Séville), Regina Frank (Berlin, Lisbonne), Kriti Arora (New Delhi), Chesley McLaren (New York), Hugo Bonamin (Buenos Aires), Nicolas GrosPierre (Varsovie), Krystyna Pieter (Londres), Manuele Vonthron (Paris), Anne Beillevaire (Paris).

Beaucoup d'artistes contemporains s'intéressent aux transformations de la condition humaine, aux nouvelles demandes de la société, à l'avenir de la cité : plus que d'autres, ils sont exposés au mouvement du monde, aux émotions et aux attentes qu'il suscite. La Fondation pour l'innovation politique souhaite donner régulièrement la parole aux créateurs qui sont, pour elle, aussi nécessaires à entendre que les savants, les historiens, les économistes ou les sociologues.

Cette exposition est aussi l'occasion d'un dernier événement dans nos locaux du 53 quai d'Orsay, avant le déménagement à la fin du mois de décembre.

**Notre nouvelle adresse à partir du 2 janvier 2006 :
Fondation pour l'innovation politique
137, rue de l'Université - 75007 Paris**



LA LETTRE DE LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Directeur de publication : Jean-Claude Paye

Rédacteur en chef : Franck Debié

Secrétaire de rédaction : Lucie Fougeron

ISSN 1777-9022 - N° CPPAP : 0610 P 11477

Dépôt légal décembre 2005 - Impression : Roto Presse Numéris (93190 Livry-Gargan)

Les propos reproduits dans ce numéro l'ont été librement ; ils n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Fondation pour l'innovation politique.